



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Déficitaire, la Commission scolaire investit pour ses élèves

Gaspé, le 29 novembre 2006 – Malgré un déficit d’opération de 811 194 \$, l’année financière se terminant au 30 juin 2006 s’est soldée à la Commission scolaire par un surplus budgétaire. Actuellement, ce surplus sert principalement à offrir aux élèves des services ponctuels, qui habituellement, devraient être financés de façon récurrente par le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport.

Voici quelques éléments majeurs à l’affectation de ce surplus suite aux états financiers établis au 30 juin 2006 :

Surplus retourné à la formation professionnelle	165 190 \$
Surplus retourné au Service de l’éducation des adultes	279 670 \$
Surplus retournée aux établissements	325 675 \$
Dépenses excédentaires pour 2006-2007 ¹	329 118 \$
Surplus réservé pour 2007-2008 ²	400 000 \$
Plan Stratégique 2004-2009 ³	91 000 \$
Animation à la lecture au préscolaire et premier cycle⁴	95 000 \$
Besoins à combler en cours d’année (orthophonistes, techniciens, préposés)	120 000 \$
Salles de vidéoconférence ⁵	55 980 \$
Conseiller pédagogique en anglais	17 000 \$
Politique culturelle (Comités et ressources humaines pour nos bibliothèques scolaires)	46 000 \$
Maternelle 4 ans ⁶	5 000 \$

Quelques explications complémentaires

La somme de 329 118 \$¹ sera nécessaire pour clore l’année 2006-2007. Prudente, la Commission scolaire se réserve également une somme de 400 000 \$² pour l’année financière 2007-2008 puisque l’organisation enregistre, depuis deux ans, un déficit d’opération.

Un montant de 91 000\$³ sera attribué à l’atteinte des objectifs fixés au *Plan stratégique* dont 50 000\$ sera affecté au programme de mentorat qui, d’une année à l’autre, voit son avenir compromis malgré le haut taux de satisfaction des participants. De la somme allouée au *Plan stratégique*, 5 000\$ servira à la création d’outils ou à l’organisation d’activités visant à accompagner les parents dans le développement de leurs habiletés parentales.

Un projet d'animation à la lecture chez les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire bénéficiera d'une somme de 95 000\$⁴. Ce projet de prévention innovateur, une fois mis sur pied, permettra à long terme de freiner le décrochage scolaire.

Un montant de 55 980 \$⁵ sera destiné à la mise en place de salles de vidéoconférence. Cela permettra à la Commission scolaire de réaliser d'importantes économies en termes de frais de déplacement. De plus, ces salles pourront également servir à dispenser des services à distance dans des domaines peu accessibles en région tel que l'orthophonie par exemple.

Pour répondre à une recommandation du Rapport Berger-Jacques, une somme de 5 000 \$⁶ sera attribuée à l'élaboration d'un projet de Service maternelle 4 ans. Le projet sera déposé sous peu au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. On rappelle que le Rapport Berger-Jacques est une analyse de l'organisation scolaire projetée en considération des besoins réels des élèves et de la situation financière à la Commission scolaire des Chic-Chocs pour la période 2006-2010.

« Il est important de savoir que ce qui a guidé les commissaires dans leur décision d'affecter ces surplus, ce sont principalement les services directs à l'élève », d'affirmer la présidente du conseil des commissaires, madame Pâquerette Sergerie. « Avec plusieurs de ces mesures, nous pensons renverser la vapeur des difficultés associées en grande partie au milieu socio-économique défavorisé dans lequel évolue la majeure partie de notre clientèle. »

-30-

Le document détaillé intitulé « Surplus réservé au 30 juin » est disponible sur demande auprès du Service des ressources matérielle, financières et de l'informatique

Sources :

Madame Pâquerette Sergerie, présidente

Madame Marie-Noëlle Dion, agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499, poste

Site Internet : www.cschic-chocs.net